

1. [Accueil](#)
2. Découvrez Consentis, l'association qui lutte contre les agressions sexuelles dans les clubs techno

Découvrez Consentis, l'association qui lutte contre les agressions sexuelles dans les clubs techno

Voilà près de deux ans que les bénévoles de [Consentis](#) se battent pour faire connaître la notion de consentement chez les clubbeur.se.s partout en France. Avec leurs stands de sensibilisation, elles espèrent mettre fin au harcèlement et aux violences sexuelles qui gagnent trop souvent la fête.

marie rouge
© Marie Rouge

Par Trax Magazine

En partenariat avec la Electronic Music Factory

« Action de donner son accord à une action, à un projet ; acquiescement, approbation, assentiment ». C'est la définition que l'on trouve dans le dictionnaire Larousse pour le mot « consentir ». La notion paraît simple. Et pourtant. Elle est au cœur du combat des féministes contre les violences sexuelles. Elle donne même son nom à l'association [Consentis](#), fondée en février 2018 par Mathilde Neuville et Domitille Raveau, deux femmes queer aujourd'hui âgées de 25 ans, basées à Paris et Berlin. Leur objectif : faire des soirées techno un lieu plus sûr pour les femmes et les personnes LGBTQIA+.

Les deux jeunes femmes se désolaient de voir tant de soirées gâchées par des comportements sexistes, de la drague lourde aux agressions sexuelles. « On a senti qu'il y avait un manque d'éducation, comme si le milieu de la techno n'était pas conscient du problème. », se souvient Mathilde Neuville. « *En allant voir à l'étranger, ou les hommes sont beaucoup moins lourds, on s'est rendu compte que ces attitudes sont culturelles et pas naturelles. Qu'il y a une culture du viol à la française dans les milieux festifs.* »

Pour poser le problème, Domitille et Mathilde ont commencé par mener une [étude](#) auprès de 1030 femmes françaises en 2018. Les résultats, alarmants, n'ont fait que confirmer leur intuition : 60 % des femmes interrogées déclarent avoir été victimes de violences sexuelles dans des établissements festifs.

Apprendre à s'adresser aux victimes

C'est à ce moment-là que les deux amies ont décidé d'agir concrètement. Leur association, qui compte aujourd'hui une vingtaine de bénévoles entre Lille, Toulouse, Paris, Nantes, Londres et Berlin, est unique en son genre. D'abord, elle dispense des formations de sensibilisation au consentement, destinées aux organisateur.ice.s de soirées et au personnel de service et de sécurité. [Solidays](#), [Rock en Seine](#), [Astropolis](#) ou [Possession](#) ont déjà fait appel à elles - le sujet prend une place de plus en plus importante chez les organisateur.ice.s de festivals, après des [accusations de viol au Hellfest](#) en 2019 et [au Bråvalla, en Suède](#), en 2017.

Lors des formations de Consentis, on apprend notamment à s'adresser aux potentielles victimes. « *La plupart du temps, quand une personne va se plaindre d'une agression sexuelle au service de sécurité d'un club, on lui répond "pas vu, pas pris". C'est très dissuasif. Chez Consentis, on incite les vigiles redonner la parole à la victime, à lui dire : "je te crois, tu n'y es pour rien", à lui donner le choix. Elle peut décider librement de rentrer chez elle en taxi ou de rester à la soirée, de demander l'exclusion de l'agresseur.se, ou pas de contacter la police ou pas...* », explique Mathilde Neuville.

Lors de ces formations, qui durent entre quelques heures et une journée, les bénévoles de Consentis lisent aussi des témoignages de victimes, et surtout définissent en long, en large et en travers la notion de consentement, en cinq points. Pour Mathilde Neuville, « *il doit être enthousiaste, libre, éclairé, spécifique et informé. Sinon, ça n'est pas vraiment du consentement* ».

Agir de la part du plus jeune âge

Consentis incite aussi les organisateur.ice.s d'événements à adopter des chartes internes et externes, dans lesquelles il.elle.s s'engagent à condamner les violences sexuelles et discriminatoires aussi bien au sein de l'équipe qu'au sein du public.

On peut aussi retrouver les bénévoles de Consentis au sein même des clubs, des warehouses et des festivals : il.elle.s tiennent régulièrement des stands de sensibilisation, où les fédérateurs débattent de la notion de consentement et partagent leurs expériences. « *Les réponses sont souvent positives : de plus en plus de personnes commencent à comprendre qu'une main aux fesses, c'est une agression sexuelle.* », se réjouit Mathilde Neuville. « *On a l'impression de planter plein de petites graines dans plein de cerveaux, et que le féminisme est de moins en moins perçu comme un gros mot.* »

Pourtant, dans leurs centaines de discussions avec des clubbeur.se.s, Mathilde, Domitille et les autres ont souvent l'impression d'arriver trop tard. « *Les idées sexistes sont déjà profondément ancrées chez beaucoup de gens, et de nombreuses femmes ont déjà été victimes d'agressions* », déplore Mathilde Neuville. C'est pour agir plus tôt encore que Consentis prépare une palette pédagogique à distribuer dans les collèges et les lycées. L'association espère planter des graines dans des milliers de cerveaux adolescents, et aider les jeunes féministes à entrer dans leur vie sexuelle plus sereinement.

Les formations de Consentis sont payantes, selon les moyens des organisateur.ice.s de l'événement. Retrouvez toutes les informations sur [le site de l'association](#) ou en les contactant par mail à l'adresse contact@consentis.info.

Vous souhaitez organiser un événement au sein d'un club ou un festival ? Retrouvez toutes les informations de la Sacem [ici](#).

C. Laborie

17 décembre 2019